



# DELIBERATION

Séance du 27/03/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

## Date de convocation

21/03/2023

## Date d'affichage

21/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

29/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

## Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

## Procuration(s) :

## Etai(ent) absent(s) :

## Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2023-27 : PARTS AFFOUAGERES - CAMPAGNE EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire fait savoir que pour la prochaine création de desserte forestière, il est nécessaire de faire des coupes d'arbres le long du Chemin sis Rue des Terres des Haies. Il semble que seulement une dizaine de parts de bois (au maximum) sera disponible à la coupe.

Il propose donc de délivrer sur tirage aux sorts les parts de bois et il convient donc, de fixer le prix de la part dès à présent.

Le Conseil Municipal,

Décide que le prix de la part affouagères pour cette coupe sera de 25 €uros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FROMELENNES  
Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr